



Flash éco #3

Afrique centrale

15 octobre 2020

Lettre d'information du Service économique régional pour l'Afrique centrale
Ambassade de France au Cameroun – Direction générale du Trésor

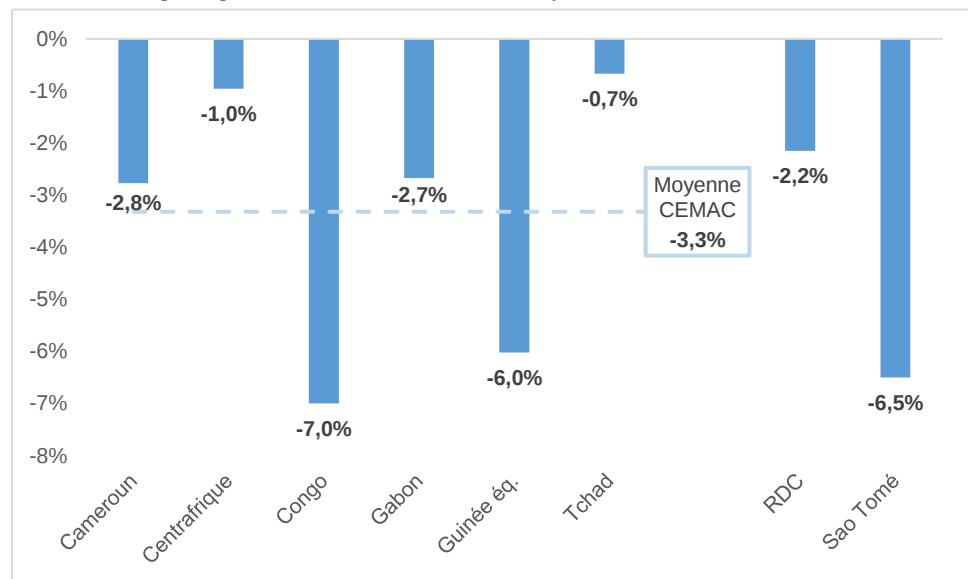
LE CHIFFRE DU MOIS

-3,3%

L'activité économique de la CEMAC devrait se contracter de 3,3 % en 2020 selon les prévisions publiées par le FMI dans son *World Economic Outlook* d'octobre 2020. Le FMI tablait auparavant sur une récession de 3,7 %.

Les prévisions pour la RDC (-2,2 %) et Sao Tomé (-6,5 %) restent en revanche inchangées.

Graphique. Croissance du PIB (prix constants) en 2020



Source : FMI (WEO octobre 2020)

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le FMI prolonge son programme d'annulation de dette pour soutenir les pays à faible revenu face aux conséquences de la crise sanitaire

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé début octobre la prolongation pour six mois de son programme d'annulation du service de la dette, appuyé par le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC). Ce programme avait déjà permis d'annuler les créances dues au FMI par 28 pays à faible revenu entre mi-avril et mi-octobre, pour un montant global de 183 M DTS (soit environ 219 M EUR). Avec cette deuxième phase, ce sont 168 M DTS supplémentaires (soit environ 201 M EUR) qui seront annulés. En Afrique centrale, quatre pays bénéficient de ce programme : **Sao Tomé et Principe** (0,3 M EUR annulés au total), le **Tchad** (2,4 M EUR), la **Centrafrique** (7,0 M EUR) et la **RDC** (29,6 M EUR).

L'apurement de la dette intérieure se fait à vitesse variable dans les pays d'Afrique centrale

Une opération de titrisation de la dette intérieure est annoncée prochainement au **Congo**. Celle-ci devrait prendre la forme d'un rachat de créances publiques par le « Club de Brazzaville », une entité réunissant la banque gabonaise BGFI Capital, leader de cette opération, la banque togolaise Ecobank, la Congolaise de Banque (LCB) et la Banque sino congolaise pour l'Afrique (BSCA). Ce rachat concernerait un montant total de 300 Mds FCFA de créances. La même dynamique est observée au **Tchad**, où un accord entre l'État et les banques a été trouvé au mois de juillet 2020 pour le remboursement de 110 Mds FCFA d'arriérés intérieurs, dont 25 Mds remboursés aux entreprises grâce à des fonds levés via une émission obligataire et 85 Mds FCFA qui seront versés aux banques pour rembourser directement les crédits bancaires des fournisseurs de l'État. Une opération de titrisation est également prévue en **Guinée équatoriale**, conformément aux engagements pris par les autorités dans le cadre du programme avec le FMI. Toutefois, celle-ci a été plusieurs fois reportée en raison des retards observés dans la publication de l'audit de la dette intérieure.

Selon la BEAC, les conséquences économiques de la crise sanitaires seraient moins graves que prévu pour les pays de la CEMAC

La Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) a dévoilé ses nouvelles prévisions macroéconomiques pour la CEMAC à l'occasion de son Conseil de politique monétaire qui s'est tenu en visio-conférence le 30 septembre dernier. Selon la Banque centrale, la contraction de l'activité se limiterait finalement à -3,1 % en 2020 (contre -5,9 % selon les prévisions établies au mois de juin) et le déficit extérieur s'établirait à -4,7 % du PIB (contre -7,3 % prévu précédemment) grâce à la levée progressive des mesures de confinement et au redressement des cours du pétrole enregistré à partir du deuxième trimestre. Le creusement du déficit budgétaire (hors dons) serait également moins prononcé (-2,6 % du PIB contre -4,5 % prévu précédemment). Enfin, le niveau des réserves de change resterait confortable, nettement au-dessus du seuil de trois mois d'importations, grâce aux appuis extérieurs décaissés par les bailleurs de fonds dans le cadre de la riposte face à la crise sanitaire et à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes.

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Au **Gabon, les travaux de réaménagement du premier tronçon de la Transgabonaise sont lancés**

La Société Autoroutière du Gabon (SAG) – partenariat entre le fonds français Meridiam et Arise IIP (Olam) – a officialisé le démarrage des travaux de réaménagement d'un premier tronçon de 81 kms (PK 24 à PK 105) de la route Transgabonaise. Les travaux de cette première étape, confiés à AFCONS (filiale du groupe indien Shapoorji Pallonji), devraient durer 18 mois tandis que les appels d'offres pour les autres tronçons (linéaire total de 748 kms) seront lancés prochainement. Pour rappel, la Transgabonaise doit relier Libreville à Franceville en desservant des points stratégiques tels que la zone économique spéciale de Nkok ainsi que le futur aéroport international de Libreville. Le montant du projet est évalué à 600 Mds FCFA (soit 915 M EUR) et la livraison des travaux est prévue pour fin 2023.

Carrefour Market ouvre son troisième centre commercial au **Cameroun**

La cérémonie inaugurale, présidée par le ministre du Commerce, a eu lieu 16 septembre 2020. Le nouvel édifice, bâti sur une superficie de 1 100 m², est situé au lieu-dit « Ancien Dalip ». L'ouverture de ce centre commercial a contribué à la création de 90 emplois directs en plus des 450 emplois déjà créés par le groupe CFAO Retail. Pour rappel, l'entreprise CFAO Retail est installée au Cameroun depuis 2017 et l'inauguration du Carrefour Market Ancien Dalip succède à celle de l'enseigne de Bonamoussadi (Douala) en 2018 et Ekie (Yaoundé) en 2019.

FOCUS SECTORIEL

Les forêts d'Afrique centrale couvrent 200 M ha et représentent ainsi le deuxième plus gros ensemble boisé au monde après l'Amazonie. 60 % du massif forestier est exploitable. Sur l'ensemble de la CEMAC, la production de bois (grumes, sciages et dérivés) devrait atteindre 8,1 M m³ pour 2020, contre 9,1 M en 2018 soit une baisse de 12 % en deux ans, conséquence de la baisse de la demande chinoise, principale destination des exportations. Parmi les pays de la CEMAC, le Gabon est depuis 2017 le principal producteur avec 36 % de la production régionale, devant le Cameroun (32 %), suivent ensuite le Congo (23 %), la Centrafrique (8 %) et la Guinée équatoriale (1 %).

Suite à une forte hausse de la demande mondiale dans les années 2010, de nombreux acteurs informels se sont implantés, faisant concurrence aux acteurs historiques. Ils couvrent désormais une majorité de l'exploitation forestière et alimentent le marché domestique, les pays de la sous-région et l'Asie. En réponse à cette situation, des exigences de certification par l'UE (Flegt – *due diligence* sur la légalité du bois) ont été imposées à l'importation. Enfin, les coûts de transport jouent fortement contre la compétitivité du bois d'Afrique centrale.

La part des exportations de bois rond du Cameroun, du Congo et de la Centrafrique s'établissait en moyenne entre 60 et 85 % des exportations totales de bois entre 2010 et 2019, reflet de la faible industrialisation du secteur – la contribution à la croissance de ce secteur est généralement de 0,1 point pour ces pays. Le Gabon fait exception puisqu'il a interdit l'exportation de bois non transformé depuis 2010 afin d'accélérer l'industrialisation de la filière. Suite à cette décision, la part du bois brut exporté est passée de 70 % à environ 5 %. Par ailleurs, l'objectif de cette réforme était de porter la contribution du secteur au PIB à 20% à l'horizon 2020 mais les capacités d'absorption n'ont permis d'atteindre que 5 % du PIB en mars 2019 (soit tout de même un doublement de la part du secteur en dix ans). Le secteur s'est notamment appuyé sur la Zone économique spéciale de Nkok. La réforme a permis la création d'environ 10 000 emplois entre 2010 et 2017. Cependant, les recettes forestières du Gabon se sont fortement réduites suite à la modification de la taxe d'abattage et l'absence de droit de sortie sur le bois exporté ; le niveau de production ne compense toujours pas le manque à gagner causé par la réforme. A l'inverse, au Cameroun, la pression fiscale est telle que les entreprises formelles sont en difficultés pour la continuité de leur activité, la filiale de Rougier au Cameroun a déposé son bilan en mars 2018 et le groupe a recentré ses activités de la zone au Gabon. La fiscalité du Congo se situe dans une position intermédiaire mais sa parafiscalité, comme pour le Gabon, reste forte.

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

- **Les échanges commerciaux entre la France et le Cameroun au premier semestre 2020 :**
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/10/06/les-echanges-commerciaux-entre-la-france-et-le-cameroun-au-premier-semester-2020>
- **Loi de finances rectificative au Tchad – les financements des bailleurs permettent de compenser la chute des recettes publiques :**
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/10/06/loi-de-finances-rectificative-les-financements-des-bailleurs-permettent-de-compenser-la-chute-des-recettes-publiques>

Retrouvez le Service économique régional pour l'Afrique centrale sur Twitter et LinkedIn



Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.